

Le juge avait pris, dans la journée, ses renseignements auprès du docteur Gacôgne.

Il savait que l'état de Lafistole n'avait pas changé ; au contraire le malade était à toute extrémité. C'était presque un miracle qu'il eût ainsi vécu trois ou quatre jours. Ce n'avait été qu'à force de science et grâce aux effrayantes opérations qu'on lui avait fait subir.

Daniel alla chercher Séverac dans la prison.

Il ne lui cacha pas ses craintes.

—Vous avez tort de compter sur cette confrontation. Vous feriez mieux de suivre le conseil que mon père et moi nous vous avons donné.

—Il est joli votre conseil, fit rudement le vieil officier, m'avouer coupable d'un meurtre que je n'ai pas commis. Ce serait du propre !

Ils arrivèrent à l'hôpital.

Gacôgne les y avait précédés.

Il vint à leur rencontre et les conduisit en silence devant le lit de Lafistole.

—Cet homme se meurt, dit-il. . . . C'est un crime de l'interroger. Et un crime inutile. . . .

Il suffisait en effet de regarder le blessé pour se convaincre de son état.

Il gisait sans mouvement, les paupières fermées, jaunes, les pommettes saillantes, le nez comme allongé, la bouche rentrée, le crâne serré dans ses bandages.

Certes, cela répugnait au juge de faire souffrir cet homme.

Mais s'il allait parler et si, d'un geste, il faisait éclater l'innocence de Séverac ?

Le juge s'approcha, prit la main de Lafistole.

—M'entendez-vous ? Répondez par une pression de la main.

La main resta inerte.

Séverac, à son tour, vint auprès du lit.

—Je vous en supplie, dit-il, ému, très rouge, tout le sang affluant à ses yeux, on m'accuse, moi qui suis innocent. Dites que je ne suis pour rien dans ce crime, que je vous ai menacé, c'est vrai, mais qu'il n'y a eu là qu'une coïncidence. . . . Dites un mot ! Faites un geste, un signe. . . . sauvez-moi. . . . Sur le point de mourir, il faut bien que vous disiez la vérité. . . . Vous ne pouvez me haïr. Je ne vous ai jamais fait de mal, au contraire. . . . Rappelez-vous. . . . Ne vous ai-je pas sauvé l'honneur, une fois ? . . . Sauvez mon honneur à votre tour.

Chose étrange ! On eût dit que ces paroles étaient arrivées jusqu'à l'intelligence de cet homme.

Une sorte de frémissement parcourut ce corps. . . .

Les doigts remuèrent et les paupières essayèrent de se soulever.

—Vous voyez, vous voyez, dit Séverac, il a entendu ! Laissez-moi l'interroger encore. Il vous dira bientôt que je suis innocent. . . . Laissez-moi. . . .

En s'adressant à Lafistole :

—Ouvrez les yeux ! Regardez-nous ! . . . C'est moi Séverac. . . . qu'on accuse de vous avoir assassiné. . . . Dites au juge qu'il se trompe, et, s'il se peut, nommez votre assassin.

Lafistole gisait, immobile.

Séverac, alors, eut un moment de terreur.

Il était de plus en plus rouge ; les veines de son cou étaient gonflées ; il respirait difficilement ; il porta les mains à sa cravate, la dénoua et arracha d'un mouvement violent le col de sa chemise qu'il ne déboutonnait pas assez vite.

Est-ce que Lafistole allait mourir sans avoir parlé ?

—Voyons, mon garçon, dit-il d'une voix enrouée, et que le sang, affluant par toutes les artères, semblait arrêter et assourdir au passage, voyons, si vous voulez que l'on vous venge. . . . un signe ! . . . M. d'Hautefort va vous prendre la main. . . . Il vous demandera si je suis votre meurtrier. . . . Si c'est moi, moi, Séverac, vous entendez, vous réunirez toutes vos forces et vous serrerez autant que vous pourrez la main de M. d'Hautefort. . . .

Et pour obéir, Daniel, en effet, prit cette main.

Il eut un brusque sursaut.

Elle était froide.

Gacôgne s'avança, se pencha sur le corps, regarda une seconde, et, se relevant, dit :

—Il est mort !

—Mort ! mort ! balbutia Séverac d'une voix empâtée.

Il étend les bras pour se retenir à quelqu'un, car il chancelait ; mais, perdant l'équilibre, il tombe.

—Oh ! oh ! murmure Gacôgne. . . . Apoplexie ! . . .

Il le fait déshabiller, placer dans un lit, pratique une saignée.

Le sang vient noir, épais, sans presque couler.

Quelques gouttes seulement.

Daniel, inquiet, tremblant, ne quitte pas le lit.

Il a tout de suite fait prévenir Valentin, rue du Châtelet.

Quand Valentin arrive, son père n'est plus. Il vient d'expirer, sans reprendre connaissance, foudroyé, le brave homme, par la mort de Lafistole.

Et c'est une scène déchirante, devant le corps du soldat.

Le bras est encore nu, pour la saignée ; la poitrine et la gorge, aussi, sont nues, pour faciliter la respiration ; précaution inutile, hélas !

Et sur le bras, sur la noble poitrine, des cicatrices s'étalent, marques glorieuses des blessures reçues pendant sa carrière de souffrances et d'abnégation.

Valentin s'abat sur ce corps.

—Oh ! mon père ! mon père ! . . . Je te vengerai ! . . .

Et il ne trouve, dans l'accablement de son désespoir, rien de plus à dire ; il éclate en sanglots, à genoux, près du lit.

Daniel revient du Châtelet.

Cette mort l'a vivement impressionné. . . . Il est inquiet sur lui-même. . . . Maintenant un doute lui vient :

—Si vraiment Séverac était innocent ?

A l'hôtel, Clotilde et Bérengère, qui ne comprennent pas pourquoi Valentin a été appelé à l'hôpital en toute hâte, attendent avec anxiété le juge d'instruction.

Elles vont à sa rencontre. . . .

Elles lui adressent toutes deux la même question :

—M. de Séverac est innocent, n'est-ce pas ?

Bérengère attend la réponse presque avec certitude ; Clotilde l'attend, elle, avec angoisse.

Mais, tristement, le juge dit :

—Lafistole est mort sans avoir parlé. . . .

—Et M. de Séverac ? Qu'a-t-il fait ? Qu'a-t-il dit ?

—M. de Séverac est mort !

—Mort ! fait Clotilde avec un cri rauque.

—Mort déshonoré ! mort avec cette accusation infamante qui va peser éternellement sur sa mémoire, dit Bérengère. . . . Car il est innocent. . . . sa mort le prouve. . . .

Ses yeux sombres brillent étrangement.

Elle pense à Valentin, là-bas, près du cadavre ; à Valentin, déshonoré, lui aussi, par cette mort. . . .

Elle ne pleure pas.

Elle rêve.

Et la même pensée lui vient, qu'elle formule comme Valentin a formulé la sienne, près du lit funèbre :

—Nous le vengerons !

DEUXIÈME PARTIE

ROSE DU MEURTRE

I

Les jours s'écoulèrent tristement. La fin tragique du pauvre Séverac avait fait une grande impression sur tous les esprits.

Mais du mariage de Valentin avec Bérengère, il ne pouvait plus être question.

Séverac était mort, accusé d'un meurtre.

Certes, il avait nié, proclamant son innocence.

Cette innocence, par malheur, il n'avait pas eu le temps de la prouver.

La justice l'avait cru coupable ; il était mort pendant qu'elle continuait d'avoir cette conviction ; il n'y avait eu ni ordonnance de non-lieu proclamant que la justice s'était trompée, ni verdict de cour d'assises le renvoyant acquitté et le rendant pour toujours à ses amis.

Il mourait en plein déshonneur.

Et la seule réhabilitation possible, pour ce nom qui depuis si longtemps était respecté, était le châtement du véritable meurtrier.

Ce meurtrier, la justice l'avait vu en Séverac. Elle ne le rechercherait plus autre part, à moins qu'un indice nouveau ne lui prouvât soudainement sa triste erreur.

C'était donc à d'autres à découvrir cet indice.

Et quel autre avait plus d'intérêt à le faire que Valentin, son fils ?

Et qui, en dehors de Valentin, pouvait prendre plus d'intérêt à cette généreuse tentative, partager cette espérance de réhabilitation, si ce n'était Bérengère ?

Quelques jours après l'enterrement de Séverac, Valentin était à l'hôtel d'Hautefort.

Il venait faire part au juge de ses projets.

A suivre